

ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financième (110 000€). OBE Insurance (Furone) I IMFER

Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant

M. Daniel FOURCADE Tél.: 05.62.34.54.54 Inscrit au RCS de Tarbes Siret: 443 658 463 Inscription au registre des Mandats Nº 75730

MANDAT SIMPLE DE VENTE SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

	Je /nous soussigné(s), 1 ¹ et 11 ¹ Noms: Marie / Boktel Prénoms: Paul Emb DORIS Date et lieux de naissance: 24:03.812 NIORT (79) - 23.05.86 à 5 ^T Benait (974) Marié) Célibataire / Veuve / Séparé / Divorcé / Paçsé. Régime matrimonial: COMMUNAUTE		
	Protessions: COMMERCIAL Demeurant: Rue de Da Auello 65370 AUEUX. Téléphone: 0671167650 Adresse mail: DORIS. BQ HOTMAIC &.		
	N° de Carte Nationale Identité – passeport :		
	Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre		
propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatons par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure de 1 m²-)			
	- 1 Terrain Constructible situe an lieu dit		
	Das Vignes 65370 AUEUX AS78 -> 2071~2		
	Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître Begole à Cours.		

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH). En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par

l'acquéreur, seront détenus par le notaire,

CLAUSE PENALE: En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : prix fixé par les vendeurs

Signatures clients:

Prix: Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de

(Chiffres): 62000 (Lettres): Quarante Leux milles euras Dont le Prix riet propriétaire(s): 36000

Honoraires: nos honoraires fixés à /% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret No72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres):

Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

ABAFIM

Tél.: 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60

Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com

Obligations du MANDANT:

-Pendant toute la durée du mandat, le MANDANT s'engage à ratifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par LE MANDATAIRE, en acceptant les conditions, prix et charges précisés par ce mandat et à libére les lieux pour le jour de l'acte authentique.

- Le MANDANT s'interdit expressément pendant toute la durée du mandat et les 24 mois fermes qui suivent, de vendre directement, indirectement, les biens ci avant désignés, sans le concours du MANDATAIRE y compris avec un autre intermédiaire, à un acquéreur qui lui aurait été présenté par le MANDATAIR les plus les la concours du MANDATAIRE, en lui notifiant par lettre recommandée acce accuée de révoin, que les biens ne lui ont pas été présenté par le MANDATAIRE.

- Le MANDANT s'engage en cas d'engagement de sa part, on d'un autre eabinet (compromis, sous-seing, vente), pendant la durée du présent mandat et deux ans après son expiration. à fournir l'assurance écrite immédiatement au MANDATAIRE, en loi notifiant par lettre recommandée acce accuée de révoin, que les biens ne lui ont pas été présentée par le MANDATAIRE, els noms, Cette notification mettra fina un amadat de vente et évitera au mandataire d'engager la vente avec un autre acquéreur, et pour partie par le MANDATAIRE, els noms, cet adresses de l'acquéreur, le notaire chargé d'authentifier la vente, et de l'agence éventuellement interneure ainsi que le prix de vente par le MANDATAIRE, els noms, cet acquéreur et vou l'agence. Le MANDANT devra obtenir de son acquéreur l'assurance écrite que les biens ne lui ont pas été présentée par le MANDATAIRE.

- Le MANDANT présente les biens à vendre directement ou par l'intermédiaire d'un autre mandatire, ce sera au prager au MANDATAIRE.

- Le MANDANT s'engage à produire à la première demande du mandataire, toute justification de propriétaire, et sera per présente, de forn à ne pas géner le MANDATAIRE dans sa mission

- Le MANDANT s'engage à produire à la première demande du mandataire, toute justification de propriétaire, es est ser prof

autorise au reseau punic ue contect one eatus usces), en l'absence desquels il se priverait de la possibilité de s'exonferer de la garantie des vices cachés correspondante à l'état manquant; | l'état rétaif performance énergétique (DPE) dont l'absence peut entraîner une sanction issue du droit commun; D bornage. Ce dossier devra être annexé à l'engagement des parties.

Application de l'art. 46: loi Nº6-557 du 10 juillet 1965: (vente d'un lot ou d'une fraction de lot, dite loi Carrez), si le MANDANT, ne fournit pas l'attestation des surfaces sous huitaine, le MANDANT

Interes in automatical consensition (SANS EXCLUSIVITE) à compiter de ce jour pour une durée de vingt quatre mois (24). Il ne pourra être dénoncé pendant les trois premiers mois. Passé un délai de trois en se signature, or en maidat peut être démoncé à tout moment par chacume des parties, à charge pour celle qui entend y mettre fin d'en aviser l'autre partie quinze jours au moins à l'avance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (Art. 76 du decret du 20 juillet 1972).

Le MANDANT donne tous pouvoirs au MANDATAIRE, pour mener à bien sa mission, notamment.

Le MANDANT donne tous pouvoirs au MANDATAIRE, pour mener à bien sa mission, notamment le certificat d'urbanisme, les taxes d'imposition, les titres de propriétés, etc.

Réchamer toutes les pièces utiles auprès de toutes personnes. A cet effet, le MANDANTA voblige à assurer au MANDATAIRE he moye not evistre pendant le cours du présent mandat.

Etablir (ou s'adjoindre ou substituer tout professionnel au choix du MANDATAIRE pour l'application des précentes and servent au mandat.

Etablir (ou s'adjoindre ou substituer tout professionnel au choix du MANDATAIRE pour l'application des précentes et recueille l'assignature de l'acquéreur se series que de l'acquéreur soir su du mandat de prét, aux clauses et conditions nécessissement des précentes et recueillir la signature de l'acquéreur ser a l'acquéreur series subrogé dans tous les droits et obligations de l'acquéreur : donc, toute rémunération incombant à l'acquéreur ser a la charge du précenteur Le MANDANT restant libre de réfuser si le prix inc et inférieur au prix convenus une le mandat.

Foi pertuitement toute publicité sur tous supports à sa couvenance : petites annonces, vitrine : affiche formal IA4. fichiers informatiques librement accessibles (internet), également diffuser sur d'accès et de rectification sur les données le concernant. Publier toute photographie et toute vidéo (même par drone), étant entendu que le MANDANT est seul propriétaire du hori à l'image de son bien

d'arcès et de rectification sur les données et concernant. Public route photographie et outs vidéo (même par doc), étant entendu que le MANDATAT est seul propriétaire du droit à l'image de son bene de rectification au sur les données et oncernant. Public route photographie et outs rivédo (même par de), étant entendu que le MANDATAT est seul propriétaire du droit à l'image de son bene et au prix de l'estimation) et « Vendu par », à l'endroit que le MANDATAT est seul propriétaire du droit à l'image de son bene et au prix de l'estimation) et « Vendu par », à l'endroit que le MANDATATRE jugera utile.

Communique le dossir è tout confere professionnel de son choix et autoriser la délégation de mandal. Le délégate engagera sa responsabilité à l'égard du mandant.

S'adjoindre on substituer tout proting mandant de de son choix et autoriser la délégation de mandal. Le délégate engagera sa responsabilité à l'égard du mandant.

S'adjoindre on substituer tout proting de de de l'estimation de l'estimation de l'estimation et de de l'estimation de le pour faire lobel de luci apprentant de l'estimation de l'estimation de le pour faire l'estimation de le l'estimation de l'estimation de le correction de les de los de los coordinates en cours le tout à la charge du MANDATAT.

Le MANDATAT accepte que le MANDATATIRE rectite et utilisée ses données personnelles à des tiers concernés (notaires, diagnostiqueurs, SPANC....) dans le cadre d'une vente. Ces données seon is supprinées au nois après la fin de la mission.

Art. Ligé-le de code de la consommation (modifie par la loi n'2014) at 41, 31 l · le profession provinces information en le mandate de l'estimation de l'estimation de l'estimation de l'estimat

Jouissance : L'entrée en jouissance aura lieu lors de la réalisation de la vente par acte authentique, le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment, libres de toute location, occupation ou réquisition. Le MANDATAIRE s'engage à :

- informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (législatifs, prix, situation économique, ...).

poor

informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (législatis, prix, situation économique, ...).
réaliser toutse les démarches pour vendre ce bien sur son réseau, notamment le site internet www.abafim.fr, realiser toutset les démarches pour vendre ce bien sur son réseau, notamment le site internet www.abafim.fr, avec un accès en temps réel des actions entreprises par le MANDANT.
rendre compte du résultat des visites effectuées et des actions entreprises ainsi que des résultats de ces actions au MANDANT, notamment par email.
organiser un rendez-vous physique ou téléphonique tous les trois mois pour faire le point sur le déroulement de sa mission.

Effectuer une sélection présalable des candidats acquéreurs : cette sélection pormettant d'éluder les curieux et autres personnes non solvables ou mal intentionnées.
informer le MANDANT de l'accomplissement du mandat par tout écrit remis contre récépisée de margement ou LIARR ... dans les huit jours de l'opération, en joignant le cas échéant une copie de la quittance ou du reçu délivré, ce, conformément à l'art.77 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972.

Le MANDANT reconnaît expressément avoir pris connaissance préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des services définis au présent mandat, conformément aux articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation et avoir reçu un exemplaire du présent mandat et des conditions au recto.

Lignes: 0...Zena.... Mots: ...O...Zena.... Chiffres: ...O. Zena....

Rayés nuls

LE MANDANT (propriétaire) Bon pour mandat.

Conjoint non propriétaire « Nom + prénom

Bon pour autorisation de vendre »

LE MANDATAIRE (Agence) «Mandat accepté»

Date :

Bon pour mandal Econolaire de rétractation : à compléter et retourner pour résiliation de mandat (Code de Errorsoffmution articles 1,121-23 à 1,121-26).

A MONTRESEAU , le 23.04.22

formulaire à expédier <u>an plus fant le quatorzième four de la signature</u> du présent contrat, ou si ce délai expire un samedi, dimanche ou jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.		
Je soussigné(e), déclare annuler le mandat de vente ci après : N° de mandat :	Signature(s) du (des) mandant(s) :	
Nature du bien :		
Date de signature du mandat de vente :		
Nom et prénom du (des) mandant(s) :		